

Présentation sommaire du CLUB DES COMMUNAUTÉS NUMÉRIQUES

ORIGINE

En matière de télécommunications, comme dans les autres domaines, les collectivités ne peuvent être considérées comme un simple marché, elles veulent aussi l'être comme une identité et un territoire. Or, fort peu d'éléments, tant dans la politique des acteurs de ce secteur que dans la réglementation en vigueur, leur permettent de mettre en œuvre cette volonté. Face à ce constat général, les participants au groupe de travail sur les hauts débits – constitué à l'initiative de Multimédiaville et animé par Jean-Charles Bourdier, Président de la Mission Hauts Débits du Secrétariat d'Etat à l'Industrie, Délégué Général de la Communauté Numérique de l'Est, et par Christian Lalu, Directeur Général de l'Association des Maires de Grandes Villes de France – ont estimé que, de fait, leurs travaux se placent largement dans une logique de formation d'un groupe d'action et de proposition. C'est pourquoi, ils ont décidé de constituer un Club des Communautés Numériques, ouvert à l'ensemble des collectivités locales et territoriales.

OBJECTIFS

Il s'agit de mettre en œuvre une structure capable, dans le cadre de la préparation de la Loi sur la Société de l'Information, de proposer des enrichissements au texte du projet, afin d'éviter les erreurs faites sur le rôle des collectivités locales dans le développement et les usages des TIC.

Dans cette perspective, le Club des Communautés Numériques s'est donné cinq objectifs :

1. échanger et mutualiser les expériences et les réflexions,
2. tirer les leçons de ces expériences,
3. conduire des actions de formation,
4. constituer un appui aux élus,
5. proposer des enrichissements au texte du projet de loi

THÈMES DE TRAVAIL

Pour atteindre ces objectifs, 5 thèmes de travail ont été dégagés :

1. les relations avec les opérateurs de télécommunication
2. les relations entre les communes, les départements et les régions
3. les aspects réglementaires
4. les organisations et les structures
5. les contenus et services.

Qu'est ce que Multimédiaville ?

Médiaville, devenue officiellement, en 1997, **Multimédiaville**, a été créée en 1985 à l'initiative de l'Association des Maires de Grandes Villes de France.

Multimédiaville a pour vocation d'apporter aux praticiens locaux de haut niveau - élus et proches collaborateurs - l'information indispensable à la prise de décision dans le domaine des nouvelles technologies de l'information. Multimédiaville est le rendez-vous annuel des collectivités locales et de la société de l'information. Manifestation de référence, Multimédiaville est à la fois un lieu privilégié de comparaison d'expériences, une tribune politique et un lieu de contacts entre les praticiens locaux et leurs partenaires.

Jean-Charles BOURDIER

L'auteur du rapport "Réseaux à hauts débits: nouveaux contenus, nouveaux usages, nouveaux services" présenté à Christian Pierret, Secrétaire d'Etat à l'Industrie, le 19/09/2000.

Journaliste de formation économique et financière, il est entré au Républicain Lorrain en 1968 où il a fait l'ensemble de sa carrière. Il assura notamment la direction de la rédaction en tant que rédacteur en chef de 1982 à 1998.

Aujourd'hui, il est Directeur du développement et des projets du "Républicain Lorrain". Depuis 1995, il est également délégué général de l'association Metz Interactive. Reconnu aujourd'hui comme l'un des meilleurs spécialistes du monde des NTIC, il a été amené, à la demande du gouvernement en 1996, à mener une mission sur l'avenir de la presse et des médias dans le cadre des nouvelles technologies.

Jean-Charles Bourdier est par ailleurs P.D.G. de TVEL et administrateur de TPR (Télévision Presse Région). Il est aussi président de l'UJPLF (Union Internationale des Journalistes de la Presse de Langue Française).